Communiqué de Presse

Le 16 juillet 2025

Démarrage des travaux de terrassement du fort Boyard

À la suite de l'arrêté d'autorisation préfectoral obtenu en mai 2025, la phase opérationnelle des travaux de sauvegarde du fort Boyard a démarré à la mi-juillet. Il s'agit pour le moment d'une phase préparatoire, qui consiste en des travaux de terrassement de la future zone de pose du havre d'accostage et du chenal d'accès, au sud de l'ouvrage. Cette opération devrait durer 2 à 3 semaines, en fonction des conditions météorologiques et de mer.

Un chantier d'envergure qui va durer 3 ans

Malmené par les affres de la mer et du temps, le Département de la Charente-Maritime s'est engagé à sauver le fort Boyard, en reconstruisant avec des matériaux modernes, ses ouvrages de protection d'antan. Un chantier d'envergure qui va durer 3 ans.

Afin d'accueillir en 2026 le havre d'accostage au Sud de l'ouvrage, puis en 2027 l'éperon au Nord, la phase préparatoire de travaux de terrassement a débuté à la mi-juillet. **L'objectif étant d'extraire 3 500 à 4 000 m³ de remblais de cette zone à une profondeur de 5 à 7 mètres (selon les marées) et de les immerger sur des secteurs autorisés à proximité.** Les remblais sont essentiellement constitués des maçonneries des ouvrages historiques tombés en ruine.

Pour mener à bien ce chantier, **un atelier maritime sera installé par l'entreprise Merceron**, sous-traitant du groupement ETPO et spécialisée en travaux maritimes, **comprenant : un ponton flottant avec une pelle de 70 tonnes et un navire équipé d'un puits pour récupérer et immerger les remblais.**

Depuis la fin juin, une base de vie de chantier restreinte a été installée à Boyardville (face au fort), afin de permettre aux différentes entreprises de se rendre chaque jour à proximité du fort où se dérouleront les travaux.

Donner la forme l'aspect du fort aux pavés qui couvriront les ouvrages de protection

Après avoir relevé les empreintes sur les parois du fort, des modules de représentation des formes et reliefs des pierres ont pu être créés. Ces modules ont ensuite été assemblés pour former une matrice de moulage du béton. Une fois le béton coulé, l'aspect et le relief des pierres y sont reconstitués, ainsi que la manière dont sont disposées les pierres.

CONTACT PRESSE : **Vanessa CHARTREUX**
vanessa.chartreux@charente-maritime.fr | 05 46 31 76 10 | 06 45 86 35 63

Communiqué de Presse

Les premières interventions sur la risberme (fondations du fort)

Les marées d'équinoxes de septembre 2025 seront une période propice pour intervenir sur la risberme du fort. À compter du 6 septembre, et durant 2 semaines, des relevés complémentaires vont être effectués sur la risberme pour caractériser précisément sa géométrie et finaliser les plans d'exécutions. En parallèle les premières interventions de consolidation de la structure seront réalisées, afin de stabiliser les zones de fortes érosions.
Compte-tenu de l'état de dégradation de la risberme, des travaux de restauration interviendront tout au long des 3 années de chantier.

Démarrage de la construction des ouvrages de protection

La forme de radoub (bassin permettant un accueil à sec pour des travaux de construction ou de réparation) de Saint-Nazaire sera occupée dès le mois d'octobre 2025. Après une première étape de préparation de la forme, les ouvrages (éperon et havre d'accostage) y seront fabriqués. Et dès le mois de mai 2026, réalisés.

En 2026…

Dès le printemps 2026, les ateliers nautiques seront en action autour du fort pour préparer la mise en place du havre d'accostage à l'été 2026.

Puis au printemps 2027, ces sera au tour du lit de pose de l'éperon d'être préparé, pour une pose à l'été 2027.

Une campagne de mécénat pour sauver le fort Boyard

Plus qu'un simple fort et véritable joyau du patrimoine, le fort Boyard représente fièrement l'identité charentaise-maritime, qu'il fait rayonner en France, comme à l'international. Imaginé par Louis XIV, impulsé par Napoléon 1er et achevé sous Napoléon III, il a accueilli des légendes du cinéma telles qu'Alain Delon et Lino Ventura, tout en défiant les plus intrépides participants de l'émission culte « Fort Boyard ».

Depuis toujours son mystère intrigue, et chaque année, les milliers de croisiéristes qui en font le tour demandent à le visiter. Un rêve qui va devenir réalité en 2028, grâce aux travaux de restauration engagés par le Département de la Charente-Maritime, propriétaire des lieux. Et c'est ainsi que le mystère laissera place à l'émerveillement d'être là, dans ce vaisseau de pierre au milieu de la mer.

Malheureusement, aussi robuste qu'il puisse paraître, le fort Boyard subit depuis plusieurs décennies les assauts des vagues et du temps et se trouve menacé.

Afin de ne pas le laisser périr, le Département de la Charente-Maritime s'est lancé dans un important projet de sauvegarde de ce monument et s'est associé à la Fondation du patrimoine pour mener une campagne de mécénat.

CONTACT PRESSE : **Vanessa CHARTREUX**
vanessa.chartreux@charente-maritime.fr | 05 46 31 76 10 | 06 45 86 35 63